



Philippe REITER, président de l'AAPEI

Le Mot du Président.

DANS CE NUMERO

Le Mot	1
Bilan Opération <i>Brioche 2011</i>	2
Rapprochement AAPEI-ADIMC 49	3
Loto 18 mars 2012	4
Travaux et projets	5

Chers Parents, Chers Amis de l'AAPEI,

Au nom des administrateurs, de l'ensemble des salariés de l'association, je vous présente tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité, pour vous-même, vos enfants et ceux qui vous sont chers.

Cette année 2012 est une année d'élections, présidentielle et législatives. Il y aura sans doute du changement dans le paysage politique, espérons que nos élus auront toujours présent à l'esprit que les personnes en situation de handicap sont des citoyens comme les autres.

L'accessibilité pour tous et partout, l'accès à la santé, la réelle compensation, l'accès à l'éducation, donner les moyens nécessaires et suffisants aux établissements et services médico-sociaux pour un accompagnement de qualité, voici les enjeux que nos associations doivent porter.

Nous demandons, via nos instances nationales (l'UNAPEI, en particulier), aux candidats à la présidence et à la députation, de s'engager dès aujourd'hui dans ce sens.

Pour 2011, l'augmentation des moyens alloués aux établissements et services médico-sociaux était inférieure à 1% pour la totalité des structures financées par l'Etat ou l'assurance maladie. C'est inacceptable !

Ce début d'année, c'est aussi le moment d'adhérer ou de renouveler votre adhésion à l'association.

Ce sont des parents qui ont fondé l'AAPEI, sans eux et ceux qui leur ont succédé, rien n'existerait. Dans quelles conditions nos enfants seraient ils accueillis ?

A l'heure où les associations de parents doivent faire face à des interlocuteurs plus éloignés que par le passé, il est impératif que nous soyons plus forts, donc plus nombreux. Votre engagement pour soutenir les valeurs de l'AAPEI, passe donc par votre adhésion.

Il y avait en 2011 moins de 100 adhérents. C'est très insuffisant, alors que plus de 350 familles sont concernées. En adhérant, vous montrez l'intérêt que vous portez à l'action et au travail au quotidien mené pour les enfants accueillis au sein de l'AAPEI, vous êtes directement concernés !

Vous recevrez prochainement par courrier le bulletin d'adhésion, il sera en ligne sur le site dès cette semaine.

Dans ce numéro de janvier, nous faisons le point sur l'Opération Brioche qui a été un succès.

Egalement un point sur les travaux de rapprochement avec nos amis de l'ADIMC.

L'AAPEI organise son premier Loto le dimanche 18 mars.

Nous n'oublions pas le désormais traditionnel spectacle de début d'année, mais le Chabada, victime de son succès et d'une programmation très chargée ne peut nous accueillir que fin avril, nous vous en reparlerons dès qu'une date définitive sera arrêtée. Le spectacle aura bien lieu, il sera financé par les bénéfices du loto.

Bonne année à toutes et tous.

Philippe REITER
Président.

CALENDRIER 2012

- **Dimanche 18 mars** Loto Avrillé, salle Victor Hugo
- **Fin Avril** Spectacle au Chabada (programme et date précise à venir)
- **Vendredi 29 juin 2012** Assemblée générale de l'AAPEI
- **Samedi 13 octobre 2012** Opération Brioche dans les centres commerciaux

Le loto AAPEI

Pour la première fois, la Commission Vie Associative organise le LOTO de l'AAPEI.

Ce loto se déroulera le **dimanche 18 mars à partir de 14h** ouverture des portes à 13h30) à la **salle Victor Hugo à Avrillé.**

Cette salle se situe sous l'église St Gilles en centre ville avec parking à proximité. Les prix ont été fixés à 3 € la carte, 10 € les 4, 16 € les 8 .

De nombreux lots à gagner, Bons d'achats de 20, 50, 100, 300€, un écran plat, cave à vins, machine à pain, VTT, et encore de nombreux lots.

Venez nombreux, parents familles, amis pour passer un dimanche après midi convivial.

Vous recevrez courant février tous les détails.

Les gains de ce loto serviront à financer le spectacle qui aura lieu fin avril.

Venez nombreux.



Travaux et projets

Les travaux de La Chalouère ont bien avancé et les murs sortent de terre, le planning est respecté, les conditions climatiques ont permis de rattraper le retard du début de chantier.

Le siège social.

Après le premier étage, c'est le rez de chaussée qui va être rajeuni afin d'accueillir le service comptabilité qui est actuellement sous les combles !

Une salle de psychomotricité, ainsi qu'une salle de réunion seront installées dans des bâtiments provisoires adaptés, dans la cour de l'IME La Chalouère.

Lorsque la deuxième tranche de travaux de l'IME sera achevée, le jardin sensoriel commencera à se mettre en place. Un projet ambitieux qui se développera dans le temps, nous ferons un focus dans le prochain Trait d'Union à paraître fin juin.

Ce « nouveau » Trait d'Union sera semestriel et traitera de la vie des établissements et services.

Encore plus ..

Des travaux sont actuellement à l'étude pour le Bocage et le Foyer de Tournesols. Il est envisagé une liaison couverte entre les deux bâtiments afin d'améliorer la sécurité et l'accès et faciliter le travail des veilleurs de nuit. Un renforcement des fondations est également prévu.



Droits photo AAPEI

Une deuxième vie pour les arbres de La Chalouère !

Un projet de « grimpe » dans les arbres de la Chalouère est prévu en mai pour des jeunes du Sessad Yourcenar et de l'IME La Guiberdière, ils pourront évoluer de façon sécurisée dans les arbres, dans des nacelles adaptées ,accompagnés de professionnels expérimentés.

Droits photo AAPEI



Travaux
AAPEI
IME La
Chalouère

Une vente
de brioches
pour
sensibiliser
le public au
handicap

Bilan de l'Opération « Brioches 2011 »

En octobre dernier, c'était notre deuxième campagne de ventes de brioches.

Deux points de vente au lieu d'un, un résultat meilleur puisque nous avons vendu sur les stands d'Espace Anjou et Grand Maine, à Angers, pas moins de 685 brioches au public de ces centres commerciaux.

Au delà de la vente, c'est aussi un moyen de sensibiliser le grand public au handicap, nous pouvons considérer que c'est un succès.

Enfin, grâce à vous et à vos réseaux personnels, vous avez contribué à vendre 773 brioches.

C'est donc un total de 1458 brioches vendues !

« ...plus de 4250 euros qui vont servir à financer du matériel... »

Ce qui nous donne un gain cette année de plus de 4250 euros qui vont servir à financer du matériel et des jeux pour les enfants au sein des structures.

Le détail vous sera donné dans le prochain Flash Infos.

Et demain ... « Brioches 2012 »

L'an prochain, nous pouvons faire plus et mieux. Il nous est possible d'avoir plus de points de vente mais pour cela, nous avons besoin de bénévoles pour tenir les stands.

Nous avons prévu des plages horaires de 2h cette année, nous avons eu du mal à pouvoir toutes les remplir !

Si vous donnez deux heures de votre temps pour pouvoir ensuite financer des activités, des loisirs, des jeux de plein air, alors nous pourrions faire encore plus, cela ne dépend que de vous.

Pour exemple, une association plus petite que la nôtre arrive à vendre 5200 brioches !!

Alors, retrouvons-nous les manches et n'hésitez pas à envoyer un mail à contact@aapei49.fr pour vous inscrire dès aujourd'hui afin de participer à la vente de brioches le samedi 13 octobre 2012.

« ... nous pourrions faire encore plus, cela ne dépend que de vous. »

Deux heures pour un beau résultat !

Notez bien la date : **samedi 13 Octobre 2012.**

Dès la rentrée scolaire 2012, nous vous solliciterons afin de savoir sur combien de stands nous pouvons nous engager et améliorer encore les possibilités d'achats pour les enfants.

Bien sûr, la vente des brioches grâce à vos réseaux personnels durant cette période du 8 au 14 octobre 2012 sera reconduite.



« Nous avons besoin de bénévoles »

Le rapprochement avec l'ADIMC 49

Depuis fin 2010, de nombreuses rencontres ont eu lieu entre des administrateurs et des directeurs de l'AAPEI et de l'ADIMC 49 (Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux).

Mais dans quel objectif ?

Regardons les évènements passés lors de cette dernière année.

L'AAPEI a organisé sa nouvelle gouvernance avec la mise en place de 2 pôles, l'un en charge de la déficience motrice et du polyhandicap, l'autre en charge de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.

L'Association souhaite afficher clairement sa mission et développer davantage son action pour être encore mieux reconnue sur le territoire angevin.

Dans cette perspective, l'AAPEI envisageait déjà depuis quelques temps un rapprochement avec une ou plusieurs associations.

De son côté, l'ADIMC gère sur le territoire angevin 4 établissements accueillant des adultes déficients moteurs ou polyhandicapés.

L'Agence Régionale de Santé souhaite réduire le nombre d'interlocuteurs lors des négociations des budgets avec les associations ; elle demande donc aux « petites » associations de se regrouper.

C'est ainsi qu'il a été demandé à l'ADIMC de se rapprocher d'une autre association.

Depuis de nombreuses années, des jeunes accueillis à l'EEAP du Bocage à Avrillé ont trouvé une solution d'accueil dans l'un des établissements de l'ADIMC. Les deux associations se connaissent donc depuis longtemps.

La question d'un rapprochement entre deux associations mérite une réflexion approfondie. Quels « bénéfiques » tirer d'un rapprochement ?

Des rencontres informelles ont permis de confirmer l'idée d'une exploration plus poussée de ce projet.

Pour nous accompagner dans cette démarche, nous avons choisi de faire appel au Cabinet ACOR Conseil. Deux consultants nous assistent dans toutes nos réunions ; ils nous ont aidés à préparer les grandes étapes de notre réflexion : étape d'opportunité, étape de faisabilité, étape de réalisation.

A ce jour, l'étape d'opportunité a mis en évidence de nombreux points communs incitant à aller plus loin dans la réflexion. D'un commun accord, et dans un véritable esprit de cordialité, nous avons décidé de mettre en œuvre l'étape de faisabilité.

Cette étape est importante car elle nous assurera du réalisme de notre projet. Au cours de prochaines réunions en petits groupes de travail, nous allons donc décortiquer tous les aspects associatifs, ressources humaines, ressources financières des deux associations...

Si l'étape de faisabilité est concluante, nous aborderons alors la dernière étape qui consistera à mettre en œuvre la construction d'une nouvelle association dont la mission serait l'accompagnement d'enfants et adultes en situation de handicap probablement organisé autour de 3 pôles : les 2 pôles actuels de l'AAPEI et un 3^{ème} pôle constitué par les établissements de l'ADIMC.

Affaire à suivre...



l'ADIMC gère sur le territoire angevin 4 établissements accueillant des adultes déficients moteurs ou polyhandicapés.

Les 4 établissements de l'ADIMC



Photo droits ADIMC

Foyer d'Accueil Médicalisé
« La Fauvetterie »
AVRILLE



Photo droits ADIMC

Foyer d'Accueil Médicalisé
« La Pinsonnerie »
ANGERS



Photo droits ADIMC

Foyer
« La Mesangerie »
TRELAZE



Photo droits ADIMC

Maison d'Accueil Spécialisé
« La Palombrie »
St SYLVAIN d'ANJOU

